

ÉTUDES ET RECHERCHES

FORMATION PROFESSIONNELLE ET PETITE ENTREPRISE : LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL A SPÉCIALISATION FLEXIBLE EN EMILIE-ROMAGNE

par Vittorio Capecchi

En Italie, l'Emilie-Romagne est caractérisée par un type d'industrialisation différent du modèle habituellement étudié, le fordisme. Ce réseau de PME, spécialisées dans la production de petites séries « flexibles », a apporté des solutions originales aux problèmes de relations entre entreprises, de transferts de technologie, de formation professionnelle des ouvriers. L'auteur examine, notamment du point de vue de la formation professionnelle, comment ce système de petites entreprises évolue au moment où les grandes entreprises cherchent elles-mêmes à produire des petites séries flexibles.

Dans le débat international, même récent (1), la petite entreprise est l'objet d'une attention soutenue. Souvent, cependant, la distinction n'est faite qu'entre petite entreprise qui produit des biens artisanaux sur le marché et petite entreprise résultant d'une décentralisation de la grande entreprise. Cette distinction est limitée et considère seulement un type d'industrialisation : le fordisme de la grande entreprise, caractérisé à son début par la production en grande série.

En réalité, comme l'ont déjà montré des experts de différentes nationalités (2), parallèlement au développement industriel fordiste s'est instauré un développement industriel « à spécialisation flexible » où la petite entreprise a un rôle différent en tant que partie d'un sous-système spécialisé dans la production de biens (y compris de biens d'équipement) de petites séries répondant aux exigences du client.

Formation Emploi n° 19 - Juillet-Septembre 1987. La Documentation Française.

Ce texte a été traduit de l'italien par G. COSTA et A. NOVELLI (CEREQ).

(1) Voir OCDE (1982), A. Arrighetti (1982), X. Greffe (1984), A. Lassini (1985), D. Keeble, E. Wever (1985).

(2) En particulier nous faisons référence à C. Sabel et J. Zeitlin (1982) et M.-J. Piore (C. Sabel) (1984). En Italie, le débat sur ce type de modèle a été précisé par V. Capecchi et alii (1978), G. Becattini (1979), S. Brusco (1980), V. Capecchi, A. Enrietti et M. Rollier (1981), G. Fuà, C. Zaccchia (1983), V. Capecchi, A. Pesce (1983), G. Becattini (1987).

Ce développement industriel, fondé sur des sous-systèmes de moyennes et petites entreprises, est celui qui s'est principalement diffusé dans une région italienne comme l'Emilie-Romagne qui, de ce fait, est devenue l'une des régions les plus riches d'Italie.

Il est donc intéressant d'analyser les rapports entre la formation professionnelle et la petite entreprise dans cette région de façon à pouvoir présenter une typologie de la petite entreprise plus complexe que celle utilisée habituellement afin d'examiner s'il n'y a pas aussi dans d'autres nations comme la France des tendances analogues.

Dans les tableaux 1 et 2 sont indiquées quelques données de base du développement industriel en Emilie-Romagne qui mettent en évidence le caractère prépondérant de l'agriculture dans les années 1900-1950 (l'industrialisation est limitée et au sein de l'industrie, la branche métallurgique et mécanique n'emploie qu'un faible nombre de salariés) et une relative pauvreté qui incite à émigrer (le solde migratoire est négatif) ; de 1950 à 1970 s'opère au contraire une industrialisation élevée marquée par l'augmentation de l'industrie métallurgique et mécanique. Le solde migratoire s'annule, la région devenant de plus en plus riche, au point d'avoir en 1970-1980 un solde migratoire positif.

Tableau 1
COMPOSITION DE LA POPULATION DE L'EMILIE-ROMAGNE

(en %)

	1901	1951	1971	1981
Employés dans l'agriculture	64,6	51,8	20,0	13,4
Employés dans l'industrie	19,9	25,2	42,6	38,1
Employés dans les activités tertiaires	15,5	23,0	37,4	48,5
	100,0	100,0	100,0	100,0
Employés du secteur des industries mécaniques et métallurgiques par rapport au total des employés de l'industrie	14,5	17,0	32,0	41,1
	1901-1951	1951-1971	1971-1981	
Solde migratoire (en valeur absolue) (population totale)	- 265 000	+ 1 000	+ 137 000	

Source : ISTAT

Tableau 2
EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE ET MÉCANIQUE
SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

(en %)

Taille des entreprises	1927	1937	1951	1961	Taille des entreprises	1971*	1981*
- 10 salariés	52,1	28,6	36,9	37,4	- 9 salariés	18,2	22,1
11-100 salariés	23,3	16,3	23,1	32,6	10-99 salariés	38,7	40,2
101-500 salariés	16,8	20,6	21,4	19,7	100-499 salariés	25,0	23,0
> 501 salariés	7,7	34,4	18,6	10,3	> 500 salariés	17,1	14,7
	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0

Source : ISTAT

* sont exclus les ateliers de réparation.

La caractéristique de base de l'industrie métallurgique et mécanique reste pourtant celle de la petite entreprise : même en 1981, bien que soient exclues au recensement les usines de réparation mécanique, seulement 15 % des employés se trouvent dans des entreprises qui comptent plus de cinq cents employés.

Les problèmes considérés dans cet article sont au nombre de quatre :

— Quels sont les facteurs qui expliquent comment ce processus d'industrialisation s'est produit et quel rôle a joué parmi ces facteurs la formation professionnelle ?

— Quelles sont les caractéristiques de ce type d'industrialisation et les conséquences sur la formation de l'entrepreneuriat et sur les couches professionnelles à l'intérieur des entreprises ?

— Quels problèmes de formation professionnelle doit affronter ce type particulier de développement dans la phase actuelle de changement technologique, où l'on passe de qualifications professionnelles principalement de type électromécanique à des spécialisations de type électronique et informatique ?

— La caractéristique de la « spécialisation flexible » s'étend-elle ou non en fonction de la tertiarisation, et

peut-on parler d'une formation professionnelle à « spécialisation flexible » comme d'une exigence qui concerne aujourd'hui tous les pays européens ?

LES FACTEURS DÉTERMINANT L'INDUSTRIALISATION A SPÉCIALISATION FLEXIBLE

Les opportunités et les obstacles qui ont influencé le développement industriel de l'Emilie dans les deux décennies 1950-1970 sont indiqués dans le schéma 1, p. 6.

Il nous a semblé utile de présenter un schéma indiquant les contradictions qui peuvent avoir influencé un processus d'industrialisation de façon à faciliter les analyses comparées. Toujours à l'intérieur de cette schématisation, il est possible de faire une distinction entre les opportunités/obstacles qui ont une origine historique très lointaine et les opportunités/obstacles du début des années 50 (3).

Commençons par les opportunités les plus éloignées dans le temps.

De façon synthétique, nous pouvons les diviser en trois types : présence de structures agricoles particulières qui peuvent faciliter une culture de l'entreprise, présence d'éléments protoindustriels dans l'agriculture, présence d'éléments protoindustriels et industriels dans les centres urbains de plus grande dimension.

Un point important pour comprendre la formation de l'entrepreneuriat industriel est constitué par les modalités selon lesquelles, en une région donnée, se fait le passage de l'agriculture à l'industrie. On oublie souvent que les différentes expériences d'entrepreneuriat faites en agriculture peuvent être importantes.

En effet, une région comme l'Emilie-Romagne se caractérise au début du siècle par des investissements capitalistes dans les campagnes à travers les « baux de métayage » par lesquels le paysan s'engage à donner au propriétaire une partie de la production agraire en échange de la jouissance du sol pour lui-même et sa famille (avec ensuite toute une série de règles pour l'acquisition de machines, pour amélioration de fonds, etc.). Ce type de bail est tellement répandu qu'en 1901 seulement 40 % des travailleurs agricoles sont des journaliers et des salariés fixes alors qu'il y a 35 % de métayers, 17 % d'exploitants en faire-valoir direct et 7 % de fermiers. 60 % de ceux qui travaillent dans l'agriculture ont donc un rapport direct avec la gestion du fonds et souvent, à travers ces baux de métayage, on a une vraie formation d'esprit d'entreprise car le paysan apprend à tenir la comptabilité, à décider du choix des investisse-

ments, etc. De plus, toujours dans les campagnes, dans la première moitié du siècle, se répandent les coopératives agricoles de journaliers et les coopératives socialistes de secours mutuel et culturelles. C'est aussi par ce moyen que se crée un développement différent de celui des autres zones agricoles où le type de culture est très pauvre et spécialisé (par exemple la tomate dans beaucoup de zones du sud), et où le fractionnement excessif des terres, l'absence d'une quelconque responsabilité de gestion et la non-participation à des initiatives de regroupement sont des éléments défavorables à la naissance de l'esprit d'entreprise.

Ensuite, à l'intérieur de la classe paysanne (surtout de la classe des métayers), il y a des expériences en Emilie-Romagne de protoindustrie. Comme l'ont montré les études de Poni (4), durant les mois d'hiver, quand les familles ne sont pas prises par les travaux des champs, « les métiers tissent et les quenouilles filent ». Or trois conditions sont nécessaires à la présence de telles activités :

— l'existence de structures agraires favorables à l'activité industrielle des travailleurs de la terre (par exemple, dans certaines zones, la culture des vignobles demande un travail continu même durant les mois d'hiver, il peut y avoir des espaces de temps insuffisants pour s'adonner à ces activités, etc.) ;

— une diminution substantielle du pouvoir des corporations traditionnelles urbaines (les corporations des Arts et Métiers) incapables d'empêcher l'émergence des industries rurales concurrentielles et l'emploi éventuel de capitaux urbains à la campagne (5) ;

— l'apparition d'une demande extérieure liée à la présence d'un marché national (et souvent international) des produits fabriqués par les paysans.

Le rapport industrie/agriculture n'est donc pas automatique et ceci conduit (en tenant compte des caractéristiques précédentes) à une différenciation des zones agricoles très importante.

Comme troisième point de ces opportunités présentes dans la tradition de la zone et dans la culture familiale, on peut considérer toutes les expériences de protoindustrie et d'industrie dans les centres urbains durant la période précédant les années 50. Les recensements ne permettent pas de relever directement ces traces historiques qui demandent des recherches spécialisées. Grâce à de telles recherches (6), on a pu comprendre, par exemple, qu'au XVI^e siècle Bologne a eu une expérience d'activité industrielle très importante comme un des principaux centres de production de la soie avec un nombre très élevé de soieries activées par des roues qui utilisaient un système de voies d'eau traversant toute la ville.

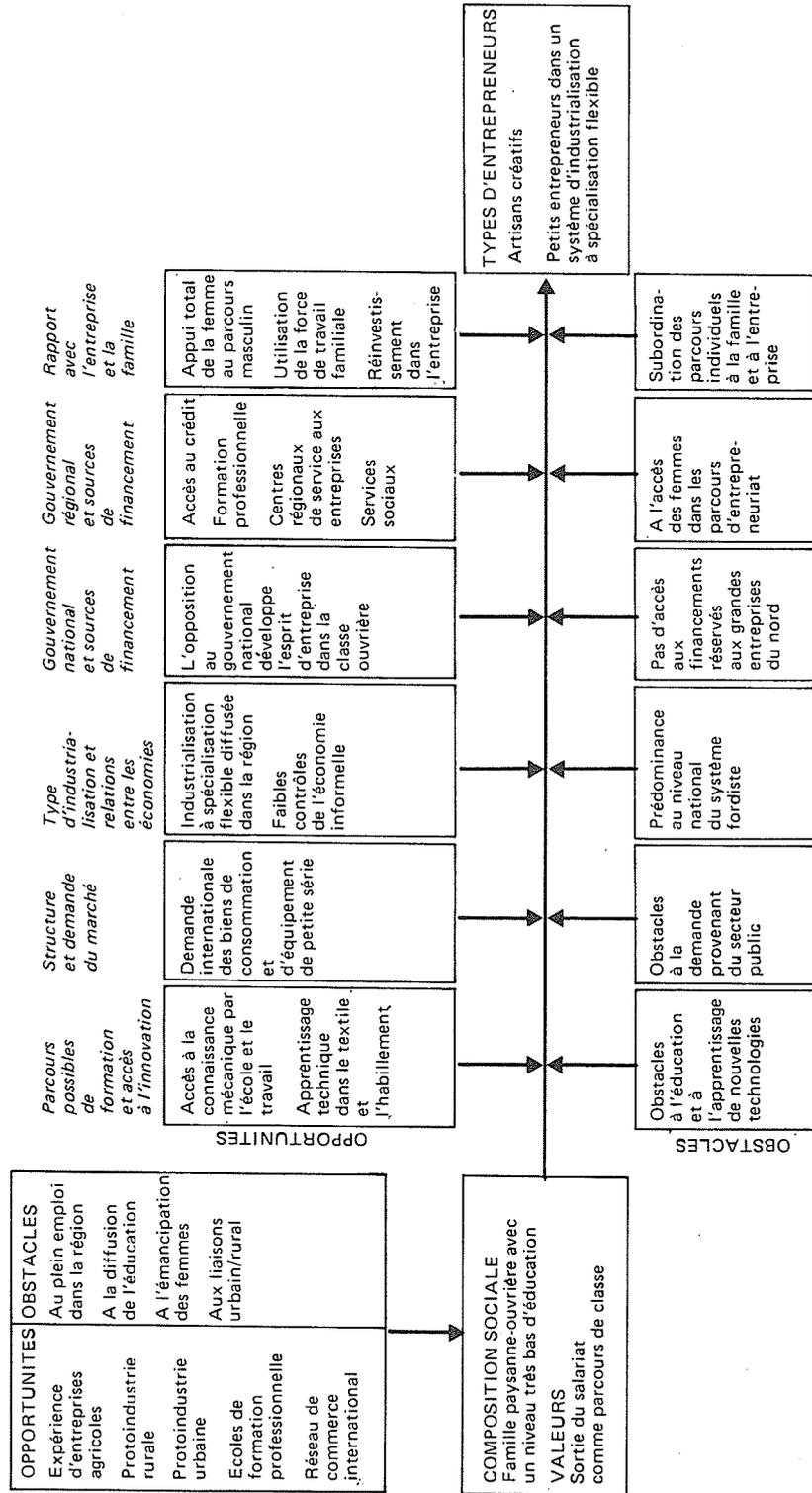
(4) Voir en particulier C. Poni (1982).

(5) C. Poni (1983).

(6) Voir Commune de Bologne (1980).

(3) Pour la bibliographie sur cette partie historique se reporter à V. Capocchi (1982).

Schéma 1
PARCOURS DU PETIT ENTREPRENEURAT POUR LES JEUNES DE 20-30 ANS EN 1950



Ces expériences industrielles ne sont pas isolées : à Carpi (province de Modène), un des centres actuellement les plus importants de production de vêtements et de confection, s'est développée, à partir du XVI^e siècle, l'industrie des chapeaux de paille qui prit une extension telle qu'au début du XX^e siècle elle possédait un réseau commercial à l'étranger avec des sièges à Paris, New-York, Londres, Manille et T'ien-Tsin.

Il est donc évident que ces expériences industrielles liées à la production artisanale et au commerce diffusent une expérience de réseaux commerciaux et d'entrepreneuriat, qui est totalement absente dans de nombreuses régions du Sud de l'Italie.

L'existence d'écoles techniques préparant à des profils professionnels intermédiaires entre l'ouvrier et l'ingénieur est le point le plus important pour expliquer le développement de la spécialisation flexible de l'industrie mécanique Emilienne.

L'histoire la plus significative et la plus importante est celle de l'institut Aldini Valeriani créé formellement en 1877 mais qui est né de l'œuvre de deux chercheurs (Giovanni Aldini et Luigi Valeriani) qui, à la fin du XVIII^e siècle, recueillirent des informations sur l'état des technologies en Europe et revinrent à Bologne avec des dessins et des modèles didactiques pour diffuser des connaissances mécaniques chez les artisans et les ouvriers de l'époque. L'institut Aldini Valeriani naquit grâce à la mairie de Bologne qui utilisa les écrits de ces savants pour créer une école pour techniciens mécaniciens totalement innovatrice par rapport à la culture industrielle de l'époque.

Il y a donc eu un transfert de technologie très précis qui explique pourquoi l'Emilie-Romagne se différencie des autres régions limitrophes par le développement d'une industrie à spécialisation flexible mécanique. Le rôle de la formation professionnelle promue par les établissements locaux se révèle donc fondamental parmi les différents facteurs qui rendent possible un certain type de développement industriel.

La présence d'écoles techniques pour ouvriers spécialisés-artisans n'est pas limitée à Bologne. A Imola, l'activité de l'institut technique Alberghetti et à Modène celle de l'institut technique Corni garantissent pendant la période 1920-1950 une formation technique qui permettra aux générations de l'après-guerre d'accumuler aussi un savoir au sein de la classe ouvrière (7).

Ce système de transferts de technologie, à partir d'autres nations, grâce à l'école est une des caractéristiques les plus spécifiques du développement de cette région, si on la compare aux autres régions comme celles du sud, dans la mesure où le transfert concerne des compétences élec-

tronicques qui ne sont pas aisément identifiables parmi l'ensemble des compétences propres à un tissu productif de petites entreprises.

Par rapport à ces opportunités, il faut comprendre aussi l'influence historique d'une série d'obstacles. Le premier domine toute la première moitié de ce siècle, c'est l'obstacle au plein emploi. En effet, malgré le travail dans les campagnes dans les zones de bonification et malgré les expériences d'artisanat et d'industrie, l'offre de travail dépasse la demande et durant ces cinquante premières années du XX^e siècle l'Emilie-Romagne est une zone pauvre d'où l'on émigre (350 000 personnes émigrent de 1901 à 1936). Parallèlement, d'autres obstacles existent, en particulier ceux qui font explicitement barrage à la diffusion de l'instruction dans les campagnes.

Ainsi, la Société agraire de la province de Bologne prenait des positions publiques à la fin du XIX^e siècle en écrivant que « *une instruction supérieure à ce que requièrent la condition et l'intelligence des gens est contraire à la morale ; elle nourrit surtout chez eux des convoitises qu'ils cherchent à satisfaire avec brutalité ; elle en fait des inadaptés [...].* Outre cet obstacle à l'enseignement général, on s'opposait aussi dans les campagnes à la formation professionnelle des femmes qui étaient exclues des cours pour apprendre à utiliser les tracteurs et les nouvelles machines ; d'où il résulte que les choix d'une femme de famille prolétarienne dans la première moitié du XIX^e siècle se situent entre les travaux des champs, les travaux publics les moins qualifiés, les usines où on utilise la main-d'œuvre la moins qualifiée, ou bien servir dans les maisons de la bourgeoisie moyenne.

Au total, les obstacles les plus importants s'opposent au passage des familles rurales de la campagne vers la ville. Les maisons isolées au milieu des champs procèdent d'un choix voulu par les propriétaires qui donnent le fonds en métayage, et si ce type de contrat a probablement des influences favorables sur l'esprit d'entreprise à venir pour l'expérience de gestion relativement autonome du fonds, il finit aussi par figer une situation d'isolement et de fermeture à l'instruction.

De plus, le fascisme fera tout pour soulever les métayers contre les journaliers et les rares ouvriers spécialisés contre les travailleurs manuels non qualifiés, et c'est seulement au cours de la lutte contre le fascisme que se créeront des stratégies de solidarité entre ces composantes du prolétariat.

Ces opportunités et ces obstacles (encore que ceux-ci ont eu, dans certains cas, des effets positifs) s'imbriquent, à la fin de la guerre, dans une situation très particulière que connaît cette région par rapport aux régions du nord et au gouvernement national.

A la fin de la guerre, l'Emilie-Romagne est la région d'Italie ayant le plus grand pourcentage d'électeurs de

(7) Voir V. Capocchi (1983).

gauche (communistes et socialistes). Mais les espoirs en un changement général de la société sont déçus. Au début des années 50, la génération de 20-30 ans vit et travaille dans une région qui a un gouvernement de gauche, au sein d'une nation gouvernée par une politique de centre-droit. Cette politique consiste à aider surtout les grandes usines privées, en favorisant un développement industriel de type fordiste concentré dans les régions du nord et aboutit à une des vagues migratoires les plus consistantes des régions du sud vers celles du nord.

En outre, le gouvernement central décidera le démantèlement de quelques grandes usines qui, en Emilie-Romagne aussi, avaient servi à la production d'armements. Ce démantèlement « libère » un nombre assez élevé d'ouvriers qualifiés qui ont deux choix possibles : ou rejoindre le flux des émigrants vers les grandes villes du nord, ou chercher de nouvelles voies de travail autonome dans la région.

Le gouvernement régional est très favorable à la petite entreprise. Il fait les plus grands efforts pour faciliter un parcours de petit entrepreneuriat en favorisant l'accès au crédit. Il mène une politique d'équipement de terrains destinés à la petite entreprise et à l'artisanat et implante des services sociaux qui attribuent un salaire d'appoint aux familles paysannes-ouvrières.

Un consensus social très large accompagne ce projet réformiste. Les ouvriers qualifiés deviennent petits entrepreneurs et artisans. Les ouvriers et paysans, qui avaient fait l'expérience de la Résistance, concentrent leur énergie dans l'entrepreneuriat. Ces parcours restent cependant masculins. Les femmes de la même génération, dans la majorité des cas, sortent de l'économie officielle avec le mariage. Si leurs maris sont artisans, elles travaillent dans l'entreprise du mari sans avoir un statut de travail, pour soutenir les trajectoires familiales.

Le gouvernement de gauche, majoritaire dans les principales villes d'Emilie, a choisi d'appuyer la petite entreprise et de diffuser des programmes de formation technico-professionnelle chez les jeunes garçons issus de familles ouvrières. L'institut Aldini Valeriani de Bologne (tout comme le Corni de Modène et l'Alberghetti de Imola) devient un peu le symbole de la diffusion de ce type de culture technique. Dans l'après-guerre et jusqu'aux années 70, il a existé plusieurs images emblématiques du rapport entre ce genre d'école et la classe ouvrière : comme le nombre d'étudiants prévu était inférieur aux demandes d'inscription, les familles ouvrières faisaient la queue toute la nuit pour réussir à inscrire leurs enfants pour le lendemain dans les cours de mécanique ou d'électromécanique.

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'INDUSTRIALISATION À SPÉCIALISATION FLEXIBLE AVANT LA DIFFUSION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Après avoir indiqué les facteurs qui ont contribué à la diffusion de ce type d'industrialisation, il est important d'en définir ses caractéristiques de la période 1960-1980, avant la diffusion des nouvelles technologies de l'électronique et de l'informatique.

Sur la base même d'analyses comparables (8) faites dans d'autres nations européennes et aux États-Unis, le point de départ est la crise du modèle fordiste entendu non seulement comme organisation du travail à l'intérieur de la grande entreprise mais aussi comme une hypothèse sur le mode de consommation. Le modèle fordiste est en général décrit seulement comme organisation de la grande entreprise (avec une méthode taylorienne de division du travail, division nette entre employés et ouvriers, concentration des cadres dirigeants à l'intérieur d'une petite zone comportant un nombre limité de personnes). Le modèle fordiste contient pourtant une hypothèse importante sur le consommateur ; comme le disait Ford, le client peut choisir n'importe quelle couleur pour sa voiture pourvu que ce soit le noir.

Il y a donc dans la logique de la production de masse une hypothèse d'homogénéisation du consommateur qui est, selon ce modèle d'industrialisation, disposé à consommer des biens uniformes à condition qu'ils soient à des coûts de plus en plus limités. En réalité, cette hypothèse d'homogénéisation du consommateur entre en crise avant même que ne soit critiquée la proposition tayloriste-fordiste d'organisation interne du travail. En effet, le développement des sociétés industrielles par rapport à d'autres nations, la différenciation des classes sociales, la poussée de l'individualisme à l'intérieur de chaque classe entraînent une demande de plus en plus grande (une fois dépassé un revenu minimum) de biens de consommation (et d'équipement) très différenciés.

Des marchés de plus en plus vastes s'ouvrent alors pour les biens de consommation durable et les équipements de petite série. Et ces marchés entraînent la formation (en Europe comme aux États-Unis selon les premières recherches de Sabel et Zeitlin) d'entreprises de petite dimension qui s'organisent pour produire des biens d'équipement (et de consommation) qui ont la caractéristique de s'adapter au client.

Alors que s'accroît la production de masse dans les grandes usines textiles et mécaniques, se développe par ailleurs une production spécialisée mais flexible dans un tissu de petites usines textiles et mécaniques.

Pour clarifier le processus d'industrialisation à spécialisation flexible, on peut prendre l'exemple du secteur d'entreprises qui fabriquent, à Bologne, les machines automatiques à emballer et à conditionner.

(8) Voir C. Sabel, J. Zeitlin (1982), M.-J. Piore, C. Sabel (1984) et, en France, comme exemple d'analyse M.-F., Raveyre, J. Saglio (1984).

On peut faire remonter la création de ce secteur (qui aujourd'hui donne du travail à environ 10-15 000 salariés) à 1924, année où le Commandeur Barbieri monte la première entreprise du secteur, l'ACMA (Construction Anonyme de Machines Automatiques).

Celui qui, en 1924, devint le propriétaire-fondateur de l'ACMA (et pour cela gagna le titre de Commandeur) exerçait son activité de technicien dans une industrie de papier. Barbieri était un technicien très habile et pour ses capacités il était très connu chez les clients. Parmi les clients il y avait le Chevalier Gazzoni, qui produisait l'*Idrolitina* (poudre rendant l'eau pétillante) et qui achetait, dans l'industrie où Barbieri travaillait, le papier pour la mise en sachets de cette poudre. Le Chevalier Gazzoni, devenu ami de Barbieri, demanda au technicien de lui fabriquer une machine pour rendre automatique la mise en sachets de l'*Idrolitina*. C'est ainsi que démarre une importante entreprise de machines à conditionner, d'où sortiront des techniciens et de nombreux ouvriers professionnels qui donneront naissance à d'autres entreprises. En même temps, une autre entreprise, utilisant des technologies semblables, gagne un concours national pour machines à conditionner et à emballer les cigarettes.

Le processus de formation de ce sous-système industriel se fait selon une série de mécanismes :

— le premier est celui que nous pouvons définir comme le processus d'expansion du secteur par imitation/complémentarité. En effet, quand les techniciens sortent de la maison-mère pour fonder d'autres entreprises, ils n'entrent presque jamais en concurrence directe avec les produits de la première entreprise. Si la première entreprise fabrique des machines à conditionner les produits alimentaires, la seconde se caractérise par la fabrication de machines à emballer les cigarettes, la troisième à conditionner les médicaments, la quatrième les liquides et ainsi de suite ;

— la machine qui, au départ, était produite dans sa totalité par une même entreprise (les premières entreprises de Bologne comprenaient aussi des fonderies) est aujourd'hui décomposée : on obtient une diffusion des entreprises par décentralisation ; toute une série de travaux sont exécutés par des entreprises encore plus petites, si bien que les dimensions des entreprises décentralisées restent moyennes-petites (une moyenne de 200-300 salariés et même moins dans certains cas) ;

— le troisième mécanisme est celui de la spécialisation. Beaucoup de petites entreprises se spécialisent dans un ou plusieurs types de travaux et dans la fabrication de certaines pièces de la machine. Cette spécialisation rend les entreprises beaucoup plus autonomes dans la mesure où elles travaillent pour plusieurs entreprises du même type ou avec des caractéristiques analogues.

On arrive ainsi à la formation d'un sous-système d'entreprises sans entreprise leader et dans lequel l'entreprise d'où sort le produit fini peut ne pas être le centre du

sous-système, puisque sa capacité consiste souvent à assembler plusieurs pièces produites par d'autres entreprises qui peuvent parfois imposer leurs propres prix en raison de l'importance de leur production.

Un tel sous-système constitue un ensemble de filières en réseau très différent du rapport grande usine fordiste - petites entreprises (schéma 2, p.10).

La grande usine fordiste peut décentraliser vers de petites entreprises certains travaux ou la fabrication de pièces particulières mais toujours en maintenant sous sa dépendance les petites entreprises.

Dans le sous-système à spécialisation flexible, il y a, au contraire, une présence de nombreuses petites entreprises relativement autonomes, soit parmi celles d'où sort le produit fini, soit parmi celles qui produisent des pièces détachées ou réalisent des travaux particuliers.

Voyons quelles sont les caractéristiques du système industriel à spécialisation flexible qui le différencient du modèle fordiste.

— Une production de machines comme celles dont nous avons parlées ci-dessus (machines automatiques à emballer et à conditionner) s'articule sur de très nombreuses petites entreprises (environ 300 avec un total de 10 000-15 000 salariés, l'incertitude sur le nombre des salariés provenant du fait qu'une partie des entreprises travaillent aussi pour des usines d'autres secteurs).

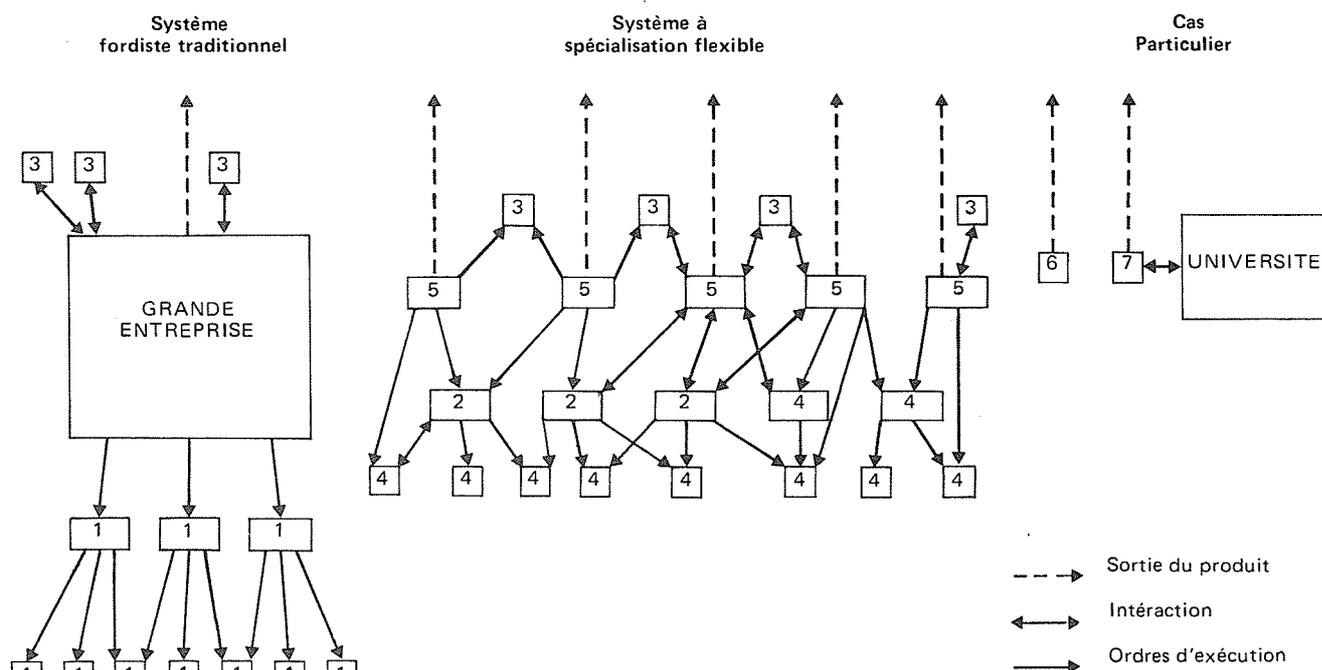
— Les entreprises sont localisées dans une zone bien définie (ici la province de Bologne) d'où il résulte qu'on a, dans chaque province d'Emilie, des zones spécialisées dans un type donné de produits ;

— Le produit est en général un bien de consommation ou d'équipement de petite série réalisé pour le client. Il y a en quelque sorte une production spécialisée mais flexible vendue sur les marchés internationaux.

— L'autonomie des entreprises est fréquente dans la mesure où il règne une logique de complémentarité et non de concurrence entre les entreprises qui fabriquent ce type de machine. Ceci facilite les accords pour l'achat de matières premières, pour l'organisation des réseaux de vente et d'assistance à l'étranger, etc.

— Les niveaux de professionnalisme des ouvriers sont beaucoup plus élevés que ceux des ouvriers d'une plus grande usine fordiste pour deux raisons : d'une part, un système de petites entreprises complémentaires facilite la diffusion dans l'atelier de zones de professionnalité et de décision ; d'autre part, dans la petite entreprise qui produit des pièces détachées ou des objets de petite série, il est très facile de favoriser une formation professionnelle polyvalente (l'ouvrier sait un peu tout faire, connaissant l'ensemble des phases effectuées dans l'unité de production).

Schéma 2
 TYPOLOGIE DES PETITES ENTREPRISES



TYPES DE PETITES ENTREPRISES :

- 1 - Petite entreprise avec faible autonomie de décision dans le système fordiste traditionnel.
- 2 - Petite entreprise spécialisée dans les pièces détachées et les travaux particuliers qui interviennent dans le produit final.
- 3 - Petite entreprise de consultation qui intervient dans les décisions des entreprises (tertiaire avancé).

- 4 - Petite entreprise avec faible autonomie de décision dans le système de spécialisation flexible.
- 5 - Petite et moyenne entreprise d'où on sort le produit final dans le système de spécialisation flexible.
- 6 - Petite entreprise artisanale traditionnelle.
- 7 - Petite entreprise fabriquant des prototypes en liaison avec des structures universitaires ou des centres de recherche.

— Le système rend possible une mobilité inter-entreprise à partir des connaissances des ouvriers. L'ouvrier peut en effet acquérir une formation professionnelle et, connaissant bien les caractéristiques du sous-système, il peut alors décider de se mettre à son compte soit pour la vente d'une machine complète (à partir des pièces produites par d'autres petits entrepreneurs), soit pour la production d'une partie de la machine ou pour effectuer un travail particulier qui lui semble plus rémunérateur.

L'exemple fourni concerne une production qui s'est affirmée au niveau international et qui, jusqu'à mainte-

nant, a très peu de concurrents. La logique est de toute façon très semblable non seulement pour d'autres productions de biens d'équipements mécaniques (machines pour le bois, l'agriculture, le travail du fer, etc.) mais aussi pour la confection, l'industrie de la chaussure, etc. Ce modèle à spécialisation flexible est répandu dans toute l'Italie centrale et dans la Vénétie, et la réflexion sur ce mode de production s'étend au-delà du système métallurgique et mécanique de l'Emilie.

Ce type d'industrialisation rend possible pour les ouvriers le passage à l'entrepreneuriat. Mais il présente

également des obstacles qui sont liés à la difficulté pour un système de ce type, avec de petites unités de production et sans point central, d'affronter la mutation technologique quand celle-ci a les dimensions de la révolution électronique et informatique actuelle.

Il est donc très intéressant de vérifier ce qui a été fait pour affronter la mutation et quels sont les principaux problèmes encore présents.

L'INDUSTRIALISATION A SPÉCIALISATION FLEXIBLE FACE A LA DIFFUSION DE L'ÉLECTRONIQUE ET DE L'INFORMATIQUE

La diffusion des nouvelles technologies de l'électronique et de l'informatique a eu une incidence sur le système particulier d'industrialisation de l'Emilie pour deux raisons étroitement liées : une plus grande compétitivité de la part de la grande entreprise multinationale et l'exigence d'une reconversion globale du savoir professionnel électromécanique dominant.

La plus grande compétitivité de la part de la grande entreprise est la donnée la plus évidente de la diffusion des nouvelles technologies.

Aujourd'hui, les nouvelles technologies permettent de changer rapidement un type de produit même dans la grande entreprise métallurgique-mécanique sans qu'il y ait de problèmes particuliers ni de perte de temps.

Le développement industriel de l'Emilie dans les années 1950-1970 s'est fait dans une situation de concurrence seulement avec d'autres productions industrielles de petites séries européennes ou américaines mais il n'y avait aucune concurrence de la part de la grande entreprise. Aujourd'hui les multinationales japonaises, nord-américaines et européennes peuvent intervenir aussi à l'intérieur de la production de biens d'équipement de petites séries typiques de la production émilienne.

Il y a donc une compétitivité accrue à laquelle s'ajoute le problème de la reconversion des qualifications professionnelles issues d'une industrialisation fondée sur des ensembles de petites et moyennes entreprises. Il faut aussi prendre en considération les changements qui marquent la nouvelle génération. Cette nouvelle génération a une famille plus riche au niveau économique et souvent avec une expérience d'entrepreneuriat (aujourd'hui, en Emilie-Romagne, il y a 150 000 entreprises artisanales et beaucoup d'autres entreprises de moins de 50 salariés, pour une population de 4 millions d'habitants). Cette génération a atteint un très haut niveau de scolarisation. L'écart avec leurs parents est très grand.

Les plus grands changements touchent les femmes qui entrent massivement dans le marché du travail de l'économie officielle. En Italie, l'Emilie-Romagne est la

région où il y a le plus haut taux de population active féminine et le plus grand nombre de femmes ayant un emploi.

Les opportunités d'entreprendre semblent à première vue plus élargies pour cette génération, mais on observe aussi une coupure nette avec les traditions des entreprises familiales, agricoles ou industrielles qui caractérisaient les générations précédentes (schéma 3, p. 12).

Les problèmes d'un changement de qualifications professionnelles globales existent dans trois directions : l'innovation du produit, l'innovation du processus de production au sens étroit, l'innovation dans la gestion et l'organisation des différentes fonctions des entreprises et du travail.

Il est important d'examiner l'influence différente de ces problèmes pour indiquer ensuite les stratégies de formation mises en œuvre au niveau régional.

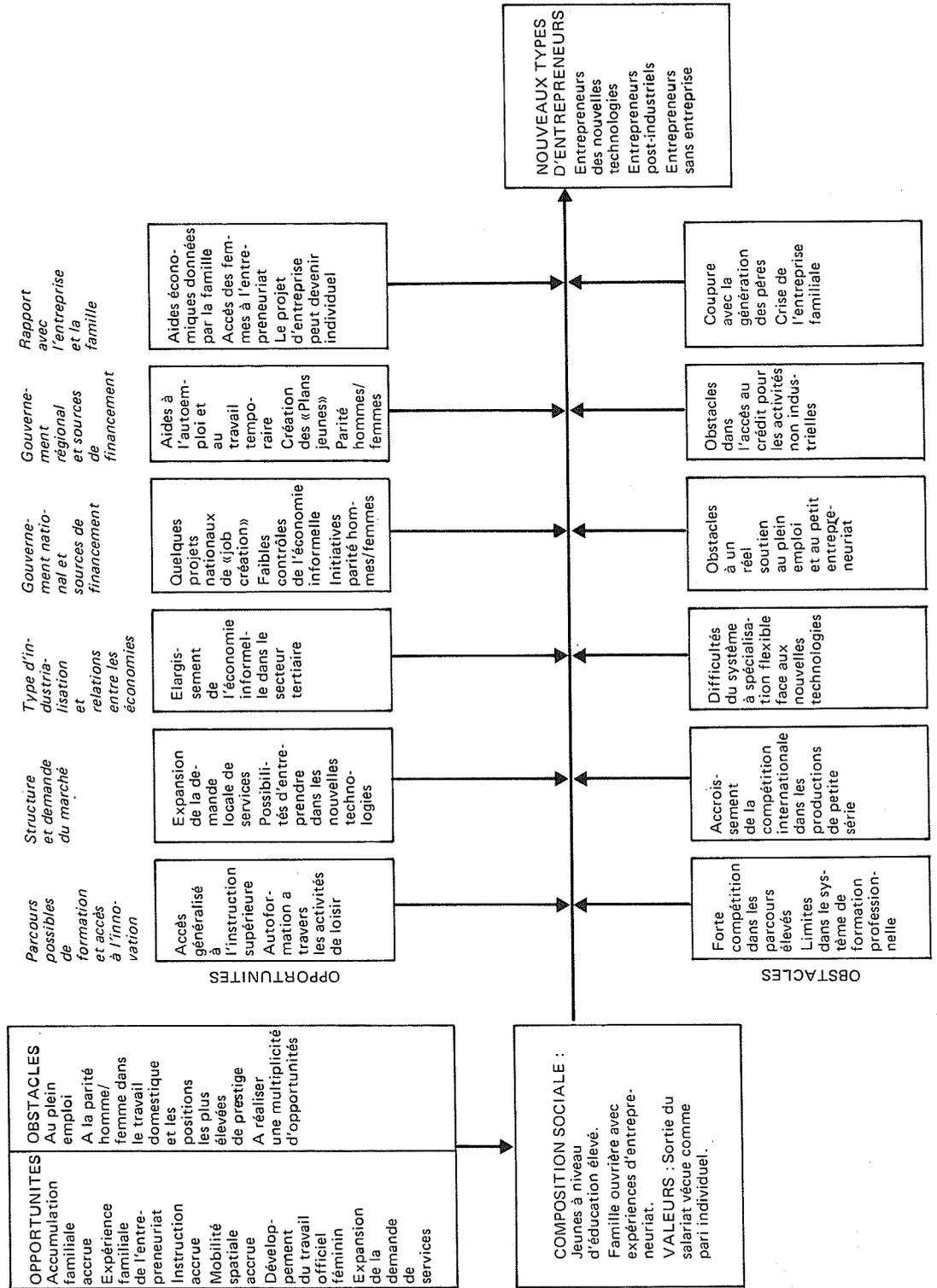
Commençons par *l'innovation du produit*. Il s'agit de l'un des points les plus difficiles à résoudre. Une recherche (9) faite à Bologne en 1983 sur un échantillon de 257 entreprises manufacturières choisies en tenant compte des différentes classes de taille montre clairement combien il a été plus difficile pour les entreprises d'effectuer des innovations de produit plutôt que des innovations de processus. Si nous considérons l'échantillon entier des entreprises que nous avons enquêtées, 30 % ont fait des innovations de produit ; 40 % des innovations de processus (dans le secteur métallurgique et mécanique les pourcentages sont de 42 % et 68 %).

Parler d'innovation de produit signifie non seulement changer la qualité d'un même type de produit (par exemple insérer dans les machines à emballer et à conditionner des composants électroniques pour en améliorer la qualité) mais aussi tester la possibilité d'orienter une partie de la production industrielle vers d'autres types de marché.

Le problème principal qui se pose est celui d'étendre une production industrielle à spécialisation flexible orientée prioritairement vers l'industrie (production de machines pour le secteur industriel) vers des marchés aujourd'hui en expansion (machines et équipements pour les secteurs socio-sanitaires, éducatifs, des banques et assurances, du commerce etc. avec ensuite toutes les applications possibles de la télématique à la vie des villes, etc.). Il faut donc un changement culturel qui réclame d'autres points de référence, d'autres types de relations entre l'industrie, la recherche universitaire et les secteurs d'utilisation, souvent éloignés des habitudes de pensée les plus répandues parmi les petits entrepreneurs.

(9) C. Filippini et L. Lugli (1985). Sur le tertiaire avancé en Emilie-Romagne voir aussi P. Formica et alii (1982) et G. Tassinari (1986).

Schéma 3
 PARCOURS DU PETIT ENTREPRENEURIAL POUR LES JEUNES DE 20-30 ANS EN 1980



L'*innovation de processus*, au sens étroit, comme l'acquisition des lignes, des machines à contrôle numérique ou l'introduction de la robotique etc., se présente de façon plus simple même si elle demande une formation différente des ouvriers, un sens de l'orientation dans la manière d'acquiescer une capacité à gérer les problèmes financiers qu'elle soulève (tâche à laquelle certaines entreprises ne sont pas préparées).

L'*innovation en matière de gestion et d'organisation* est, au contraire, très complexe. L'introduction de l'informatique de gestion paraît généralisée seulement dans les entreprises de grandes dimensions (celles qui ont plus de 500 salariés et en partie aussi celles qui ont entre 200 et 500 salariés). Il y a pourtant un problème de réorganisation globale des liaisons entre toutes les entreprises qui constituent un sous-ensemble et ceci conduit à devoir standardiser les procédures pour réduire les coûts avec des problèmes difficiles à résoudre dans la mesure où il s'agit, au niveau de l'entreprise et du sous-système, d'établir des connexions de plus en plus étroites entre les fonctions de commercialisation et de vente, d'études et projet, et de fabrication des divers produits.

Les besoins de formation professionnelle exprimés par les petites entreprises d'un type nouveau et par les nouvelles générations qui entrent sur le marché du travail ont connu de nombreux changements ces quinze dernières années.

Du point de vue des entreprises, le modèle à spécialisation flexible s'est encore amplifié. Les nouvelles technologies ont poussé à la formation de nouveaux types d'entreprises qui ont trouvé des produits particuliers à vendre sur le marché en tenant compte des exigences des clients. Donnons quelques exemples de groupes d'entreprises qui se développent actuellement en Emilie-Romagne : entreprises qui produisent des appareils électroniques pour le secteur sanitaire et social, entreprises de mesures électroniques, entreprises qui produisent des ordinateurs PC (copiés sur des modèles américains), entreprises qui résolvent des problèmes d'acoustique et d'optique dans les discothèques, entreprises de l'image électronique, etc. Il y a aussi des sociétés qui vendent des services d'informatique et d'électronique aux entreprises.

Cette prolifération d'entreprises liées aux nouvelles technologies se réalise souvent grâce à l'association d'un chercheur ou d'un diplômé universitaire (ou d'une grande école) et d'un petit groupe de techniciens. Le nombre de salariés est très réduit et la production toujours en petite série.

L'informatique et l'électronique ont agrandi le « modèle » de la spécialisation flexible émilienne qui est né, comme nous l'avons vu, grâce à des compétences électriques et mécaniques.

En outre les processus de tertiarisation en cours ont amené à la diffusion non seulement de services aux entreprises mais aussi de services aux particuliers qui sont encore plus marqués par la spécialisation flexible. Ainsi, on a constitué de petites coopératives et des entreprises artisanales de services pour les soins du corps, pour l'assistance aux malades et aux personnes handicapées, pour des initiatives culturelles, artistiques, musicales, pour des services touristiques, pour la défense du patrimoine naturel et artistique etc.

Ce nouveau type d'entreprises, que l'on pourrait qualifier de post-industrielles, demande une formation professionnelle différente ; elles ont des problèmes de gestion et de compétences qui sont très loin de ceux exprimés par les entreprises qui utilisent les nouvelles technologies.

Parallèlement, les caractéristiques des nouvelles générations ont changé depuis la période 1950-1970. La comparaison entre les schémas 1 et 3 met en évidence le fait qu'il y a actuellement une nouvelle génération d'hommes et de femmes beaucoup plus scolarisée par rapport aux précédentes mais avec des différences internes très élevées :

— les hommes et les femmes ont des cursus scolaires et des itinéraires professionnels très différents (les femmes sont moins que les hommes impliquées dans la technologie et dans les entreprises industrielles et beaucoup plus dans les services) ;

— beaucoup de jeunes arrivent sur le marché du travail avec une scolarité assez basse (ils ont besoin d'une formation professionnelle de premier niveau), alors que d'autres arrivent avec un diplôme et une licence (ils demandent une formation professionnelle de second niveau).

La formation professionnelle doit donc tenir compte des exigences des nouveaux types de petites entreprises et des différences internes des nouvelles générations. D'autre part, il faut dire que les acteurs de la formation professionnelle ont beaucoup changé par rapport à la période 1950-1970. La formation était alors gérée surtout par les mairies les plus importantes comme Bologne à travers la gestion directe des écoles techniques tendant à délivrer des diplômes techniques et industriels et la formation intervenait dans le monde du travail où beaucoup de compétences mécaniques pouvaient être acquises en suivant des stages.

Aujourd'hui l'électronique et l'informatique demandent des études d'un niveau plus élevé ; en même temps, après 1970, la région a été chargée de coordonner la formation professionnelle. Ainsi la région devient un acteur qui coordonne les activités des provinces et des mairies, et à ses côtés l'État joue un rôle également important dans les lois sur les contrats emploi-formation et sur l'ap-

prentissage. Quant aux associations de PME, elles ont un rôle beaucoup plus important que par le passé, comme par exemple en Emilie-Romagne, l'Association des entreprises artisanales et la Ligue des coopératives (à Bologne, les sièges de ces deux associations régionale et provinciale occupent actuellement deux immeubles de dix-huit étages). Ainsi, ce ne sont pas seulement les exigences de la demande et de l'offre d'emploi qui ont changé, mais aussi les acteurs qui doivent gérer la formation professionnelle orientée vers la petite entreprise.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET PETITE ENTREPRISE

Pour faire comprendre au lecteur français les stratégies de formation professionnelle dans une région italienne, il faut se reporter à l'encadré p. 15 sur les compétences de la région en matière de travail et de formation professionnelle. La région coordonne les activités des organismes qui gèrent la formation professionnelle ; ces organismes peuvent être soit publics (mairie, etc.), soit privés (syndicats, associations d'artisans, associations professionnelles, etc.).

Ces organismes sont nombreux et divers : ils coordonnent à la fois la formation de premier niveau (pour ceux qui ont de bas niveaux scolaires) et celle de deuxième niveau (pour les diplômés ou les licenciés) ; il existe aussi une formation pour les handicapés. En outre, comme le montre le tableau 3, il existe aussi des contrats d'apprentissage et des contrats formation-emploi qui, fondés sur des lois d'État, devraient faciliter la formation sur le lieu de travail surtout pour les jeunes ayant un faible niveau de formation.

En raison de cette pluralité d'organismes et d'interventions de l'État, la région s'est dotée de structures propres (tableau 4) qui autorisent un traitement coordonné des différents types de problèmes. Pour faciliter une comparaison avec les régions françaises, on a regroupé les interventions en matière de formation professionnelle (en particulier dans les petites entreprises) en quatre grands domaines en soulignant non seulement les solutions présentées mais aussi les principales carences et les solutions possibles.

La formation professionnelle des jeunes ayant un faible niveau de scolarité

En Italie, comme le montre une recherche récente du CENSIS, sur 100 jeunes qui suivent une scolarité obligatoire, 13 ne la terminent pas, 18 ne poursuivent pas leurs études après la période obligatoire (qui, en Italie, s'achève à 14 ans, après 8 ans de scolarité) et 18 font au plus un ou deux ans d'école supérieure. Ainsi, presque 50 % des jeunes auraient besoin d'une formation professionnelle de premier niveau.

Tableau 3
LES PARTICIPANTS AUX COURS DE FORMATION POUR JEUNES ADULTES ET HANDICAPÉS EN EMILIE-ROMAGNE EN 1985/86 (sur la base des prévisions des plans provinciaux, des données du FSE et du relevé des contrats emploi-formation)

Type de formation	Nombre de participants aux cours en 1985/86
<i>Formation des jeunes</i>	
- Formation de base (formation successive à la scolarité obligatoire)	10 500
- Formation de 2 ^e niveau (cours pour étudiants à peine diplômés et licenciés à la recherche d'un premier emploi)	5 085
- Contrats d'apprentissage	10 000
- Contrats formation/emploi	10 300
- Projets FSE	2 120
<i>Formation des adultes</i>	
- Requalification (cours brefs de mise à niveau et perfectionnement de travailleurs salariés autonomes, cadres et techniciens des secteurs agricoles, artisanat, industriels, tertiaire industriel, commerce et tourisme)	25 900
- FSE (pour requalification et reconversion professionnelle)	3 000
<i>Formation des handicapés</i>	
- Cours spéciaux	140
- Insertion des handicapés dans des cours normaux	300
- Projets FSE (cours spéciaux et mixtes)	1 400

En Emilie-Romagne, la scolarité est dans l'ensemble plus élevée, mais on peut affirmer que de la même manière 40 % des jeunes arrivent sur le marché du travail avec une faible scolarité. Le problème de la formation de premier niveau est donc très aigu, bien qu'il soit en général sous-évalué. La contradiction principale réside déjà dans les chiffres indiqués dans le tableau 3 : 20 000 jeunes arrivent sur le marché du travail avec des contrats d'apprentissage ou de formation-emploi et leur nombre est en augmentation, alors que 10 000 jeunes suivent des cours de formation professionnelle de premier niveau et leur nombre est en diminution (de 16 % sur les cinq dernières années). En apparence, la formation en alternance s'est substituée à la formation professionnelle dans les cours organisés par la région. Mais la réalité est tout autre. En Italie (et nous sommes loin ici

du cas ouest-allemand où il est prévu, dans l'apprentissage, un jour par semaine de formation dans un centre géré par un système scolaire public), il n'y a aucun contrôle sur l'existence de la formation prévue dans les entreprises dans le cadre des contrats d'apprentissage et de formation-emploi. La région consent des facilités économiques assez grandes aux entreprises qui offrent des formations mais les résultats sont dans l'ensemble plutôt négatifs.

En outre, la plus grande partie de la nouvelle génération peu scolarisée trouve du travail dans les entreprises du secteur tertiaire le moins qualifié (*fast-food*, entreprises de nettoyage, etc.), ce qui fait qu'ils n'ont pas grand-chose à apprendre. Le nouveau problème consiste donc à offrir des cours de formation professionnelle non pour se perfectionner dans un travail précis, mais pour en changer avec une formation différente. La région a récemment proposé d'effectuer des recherches personnalisées auprès des jeunes sur leurs lieux de travail, pour essayer de comprendre leurs besoins en formation et leur proposer des cours avec des horaires adaptés à leur

Tableau 4
LES STRUCTURES DE LA RÉGION EMILIE-ROMAGNE
POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Organismes	Année de commencement	Niveau de territoire	Tâches principales
Mission pour le travail et la formation professionnelle.	1971	Région, Provinces Mairies	Coordination de la formation professionnelle
Organisme régional pour la valorisation du territoire (ERVET)	1974	Région, certaines mairies	Services aux entreprises, formation professionnelle des artisans
Institut régional pour l'apprentissage (IRPA)	1982	Région	Formation professionnelle handicapés Rattrapage scolaire des adultes
Observatoire du marché du travail	1985	Région Provinces	Études sur le marché du travail et la formation professionnelle. Vérification de l'itinéraire de formation. Agences pour l'emploi
Commission pour l'égalité des chances	1986	Région Provinces	Recherches sur la condition de la femme. Formation professionnelle de certains groupes de femmes. Développement d'actions

L'ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES RÉGIONS ITALIENNES

LA RÉGION

- Elle établit les orientations des programmes à travers :
 - le programme à moyen terme qui définit la priorité d'intervention liée à la programmation économique sectorielle, et fixe les conditions structurelles de réalisation ;
 - les directives annuelles qui s'adressent aux administrations provinciales et qui concernent les typologies des cours et leur organisation technique didactique.
- Elle effectue la vérification de conformité des plans d'activité de formation des provinces et met en place le financement qui en dépend.
- Elle formule et coordonne la réalisation du Plan de promotion des activités régionales de support à la réalisation des plans provinciaux de formation.
- Elle sélectionne les demandes de financement et promeut les initiatives à transmettre au Fonds social européen (FSE) et au Fonds national de roulement.

LES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES

- Elles indiquent les orientations des programmes à travers les directives provinciales qui s'adressent aux organismes de formation qui reçoivent les directives régionales et en décident les aspects prioritaires en fonction des exigences présentes dans le territoire provincial.
- Elles élaborent les plans provinciaux de formation professionnelle à partir des différents projets de formation présentés par les organismes qui gèrent la formation professionnelle.
- Elles contrôlent la réalisation des plans provinciaux tant au point de vue administratif que qualitatif.
- Elles formulent leur avis sur les demandes de financement à transmettre au Fonds social européen, et peuvent promouvoir des initiatives en fonction de cela.

LES ORGANISMES QUI GÈRENT LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Ces organismes ont la responsabilité politico-administrative des structures et des activités de formation de leur propre compétence. En particulier :

- élaborent des projets de formation en suivant les lignes du programme et en conformité avec les directives régionales et provinciales en matière de formation professionnelle, en tenant compte des exigences ponctuelles ;
- réalisent les initiatives approuvées par les administrations provinciales et par le Fonds social européen ;
- font le compte rendu de l'activité exercée et des problèmes économiques ;
- assurent le fonctionnement de l'organisation des structures de formation.

Le système de formation garantit une présence « pluraliste » où se mêlent le public et le privé.

travail (en effet, il faut tenir compte du travail de nuit dans les *fast-food* et les entreprises de nettoyage, etc.).

Le second problème qui se présente est d'essayer d'aider le plus possible ces jeunes à trouver une formation adaptée à leurs compétences et à leurs intérêts, d'où la nécessité d'organiser aussi dans cette région des structures comparables à celles des missions locales françaises, et qui pourraient utiliser des centres de formation particuliers (comme les « entreprises intermédiaires » françaises ou les écoles de production danoises).

La formation professionnelle des jeunes dotés d'un niveau élevé de scolarité

La formation professionnelle de deuxième niveau est en forte augmentation en Emilie-Romagne (ces cinq dernières années les cours ont augmenté de 117 %).

La région a organisé un « Projet informatique » pour la formation des enseignants qui englobait surtout ceux du deuxième niveau. Ayant eu la possibilité d'utiliser le Fonds social européen, elle a pu faire venir des experts et des universitaires qualifiés. Ces cours de deuxième niveau étaient doublés de plusieurs stages en entreprise, ce qui fait que dans l'ensemble cette formation a bien fonctionné. Il y a cependant deux remarques à faire : la première c'est que cette formation de deuxième niveau a fonctionné dans des cursus liés aux nouvelles technologies les plus connues et les plus répandues dans les zones industrielles italiennes et européennes. Or il est important de réussir à organiser des cursus dans des directions plus limitées, en tenant compte à la fois des exigences exprimées par chacune des personnes concernées et par les entreprises, et aussi des exigences formulées par les autres régions ou les autres pays. D'où la nécessité d'un centre régional d'observation des cursus *possibles* pouvant orienter les gens dans des directions très diversifiées. Par exemple, en Emilie-Romagne on a créé des cours d'agro-météorologie, des cours pour organiser des congrès, pour ne pas laisser disparaître des métiers artisanaux traditionnels (orfèvre, luthier...), des cours pour bien utiliser les radios privées, pour apprendre à utiliser les computers-graphiques etc. Chacun de ces cours est né, pour des raisons particulières, à l'initiative d'une personne. Le problème aujourd'hui est d'organiser un centre qui réunirait toutes les suggestions pour tous les cours possibles.

La seconde remarque concerne les nombreux jeunes qui ont l'intention de monter leur propre entreprise ou d'avoir un travail autonome et qui devraient disposer des moyens pour s'établir à leur compte. La formation professionnelle de deuxième niveau est pensée de façon traditionnelle pour un travail salarié qualifié (profil professionnel intermédiaire qui prend place entre l'ingénieur et

l'ouvrier dans le système productif à spécialisation flexible).

Mais comment doit-on organiser la formation professionnelle pour donner une qualification aux diplômés qui désirent avoir un travail autonome dans une petite entreprise personnelle (en dehors des itinéraires professionnels les plus traditionnels) ?

Il est évident qu'il faut une formation professionnelle plus personnalisée dans laquelle, par exemple, il faudrait penser à une formation par petits groupes de personnes qui ont décidé de s'associer pour organiser une coopérative ou une entreprise artisanale et qui auraient besoin de recevoir, en tant que groupe, une formation qui facilite à la fois leur spécialisation et cette polyvalence nécessaire pour gérer une petite entreprise.

La formation des entrepreneurs et des des gestionnaires de petites entreprises

La formation des entrepreneurs et du personnel dirigeant des petites entreprises a été organisée à travers deux stratégies : celle des services aux entreprises, et celle des cours professionnels.

La stratégie des services aux entreprises a été promue en particulier par l'ERVET (tableau 4) et par les différentes associations d'artisanat, de coopératives ainsi que par des groupes privés spécialisés dans les nouvelles technologies. Les initiatives de l'ERVET ont tenu compte d'une caractéristique importante de la spécialisation flexible émilienne, la concentration et la localisation des différents sous-systèmes : le textile et l'habillement à Carpi, l'industrie des bulldozers à Ferrare etc. Une dizaine de centres (à gestion mixte : publique/privée) ont été constitués, dans chaque secteur, pour promouvoir la recherche, le marketing, la connaissance en matière de nouvelles technologies ; par exemple : le centre pour le textile et l'habillement à Carpi, le centre pour la céramique à Bologne, le centre pour les chaussures à Saint Mauro Pascoli, le centre pour les bulldozers à Ferrare, le centre pour assister le secteur maraîcher, fruitier et floral à Cesena, le centre pour l'amélioration de la production des aliments d'origine animale à Reggio Emilia, etc.

Ces interventions peuvent être qualifiées de « verticales » parce qu'elles sont intra-sectorielles. Mais, récemment, l'ERVET a créé un autre centre, l'ADT (Agence pour le développement technologique), qui a pour mission de coordonner les services aux entreprises que l'on peut définir d'« horizontaux » puisqu'ils peuvent être utiles à plusieurs secteurs productifs et à plusieurs types d'entreprises (information sur les normes internationales pour les échanges avec l'étranger, information sur les brevets, sur les licences des produits cessibles, sur la

concurrence de certains marchés ou de certains produits, etc.).

D'autre part, l'ERVET et les organisations de PME (artisanat, coopératives, petite industrie, etc.) ont promu des cours de formation professionnelle sous des formes diverses et touchant des domaines variés (problèmes fiscaux, crédit et problèmes financiers, organisation d'une entreprise et utilisation des nouvelles machines).

Grâce aux services et aux cours professionnels, les petites entreprises émiliennes ont généralement bien réussi à dominer les principaux aspects du changement technologique. La faiblesse principale de ces initiatives tient à la sous-évaluation constante des problèmes relatifs à la nécessité d'accroître les aptitudes en matière de gestion courante et prévisionnelle.

Des structures intermédiaires deviennent nécessaires pour mettre en relation de façon encore plus étroite les services aux entreprises et la formation professionnelle : si une petite entreprise a besoin de conseils et de services, elle doit aussi pouvoir accroître ses propres compétences et cela n'est possible que si l'on crée une « formation permanente » personnalisée selon l'entrepreneur et l'entreprise en question.

La formation professionnelle comme l'offre de service standard ne peuvent être considérées que comme une aide à la prise de conscience du problème et non comme la solution de ce problème. Celle-ci ne pourra venir que de l'activité des centres personnalisés. Dans cet esprit, la Commission pour l'égalité des chances de la Région Emilie-Romagne vient de mettre en place un cours biennal pour les femmes du niveau licence, financé par la région et le Fonds social européen (2 000 heures), dans le but de créer un centre de services informatiques et de management pour la petite entreprise (10).

La formation pour le nouvel entrepreneuriat

Des modules de formation à l'« entrepreneuriat » doivent être insérés dans l'enseignement de second niveau. Cependant, nous devons tenir compte de l'existence de plusieurs catégories de petites entreprises comme nous l'avons vu.

Dans l'ensemble, l'attention s'est portée sur des cursus de type industriel et sur la diffusion de l'informatique et de l'électronique. Dans cette optique, deux associations ont été créées (le « Projet Archimède » et « Diokema ») sur une base mixte publique-privée, précisément pour faciliter la mise au point de projets de petit entrepreneuriat dans des secteurs liés aux nouvelles technologies. Dans le même esprit a été créé à Bologne un pôle scientifique et technologique sur le modèle des parcs technolo-

giques de Berlin, Limerik, Ashton, etc., avec l'objectif d'aider chaque projet particulier (11).

Il faut souligner l'intérêt de quelques initiatives comme les « Projets jeunes » de certaines mairies (Bologne, Modena, Forli). A Bologne, on a essayé par exemple de soutenir les nouvelles formes d'entreprises liées à l'artisanat traditionnel par une stratégie que l'on voudrait généraliser et qu'on a appelé « Boutiques de transition ». Les jeunes « artisans » doivent vendre dans le centre de la ville. La mairie de Bologne a donc cédé un immeuble du centre ville pour l'équiper comme une boutique pour les orfèvres, les luthiers, etc. Cette idée a eu beaucoup de succès et démontre que le « service aux entreprises » doit être très flexible et suivre les exigences de la petite entreprise (dans ce cas précis l'exigence principale était d'avoir un espace dans le centre de la ville). En outre, il faut former des personnes qui puissent susciter de nouvelles activités d'entreprise. A Rimini, on a créé un cours « d'agents de développement du territoire » et, à Bologne, un cours pour « opérateurs de centres de jeunesse » avec une attention spéciale aux problèmes des jeunes entrepreneurs.

*
**

La diffusion d'un type particulier d'industrialisation a caractérisé la région Emilie-Romagne en favorisant l'éclosion d'une petite et moyenne entreprise qui s'est articulée dans de petits sous-systèmes d'entreprises spécialisées dans les productions flexibles selon les exigences des clients. La diffusion des nouvelles technologies, de l'informatique et de l'électronique a amené ces sous-systèmes industriels à revoir leurs processus de production, leurs produits et leur gestion interne avec une demande de formation professionnelle. La diffusion des nouvelles technologies a cependant accru le nombre des petites entreprises qui utilisent l'électronique et l'informatique (pour les produits et les services) tout en conservant les traits de la spécialisation flexible, comme on le voit nettement dans le processus de tertiarisation qui a provoqué l'extension des petites entreprises de services.

On assiste donc à une extension de la typologie des petites entreprises, mais toujours à l'intérieur d'un modèle de spécialisation flexible. Les exigences de formation professionnelle formulées par les entreprises sont cependant très différenciées. A cette diversité des demandes de formation répond celle des personnes qui arrivent sur le marché du travail (diversité dans le niveau d'études, entre les hommes et les femmes, entre celui qui veut créer sa propre entreprise et celui qui cherche un travail salarié).

(10) Voir région Emilie-Romagne (1986).

(11) Sur ces stratégies voir O. Ciavatti et M. Piccinini (1985).

La formation professionnelle devient donc un point très important pour le développement des « professions intermédiaires » et les problèmes et les difficultés qui ont été soulignés convergent tous : pour être un élément novateur, la formation professionnelle doit, elle-même, être organisée selon les caractéristiques de la « spécialisation flexible ».

Cette réflexion sur une région italienne caractérisée par un développement à spécialisation flexible peut donc être utile aussi pour tracer le contour d'une formation professionnelle européenne. Une formation professionnelle à spécialisation flexible peut être en fait un point de référence, un objectif, une stratégie à discuter en partant des expériences concrètes des différents pays européens.

Vittorio CAPECCHI,
Professeur de sociologie à
l'Université de Bologne

Bibliographie

- Arrighetti A., 1982, ed. *Piccola impresa e politica industriale*, F. Angeli, Milano.
- Becattini G., 1979, « Dal settore industriale al distretto industriale. Alcune considerazioni sull'unità di indagine » *Rivista di economia e politica industriale* n° 1.
- Becattini G., 1987 ed. *Mercato e forze locali : il distretto industriale*, Il Mulino, Bologna.
- Brusco S., 1980, « Il modello Emilia : disintegrazione produttiva e integrazione sociale », *Problemi della transizione*, n° 5.
- Capecchi V., ed. altri, 1978, *La piccola impresa nell'economia italiana*, De Donato, Bari.
- Capecchi V., Enrietti A., Rollier M., 1981, *Innovazione e ristrutturazione nel settore delle macchine utensili*, F. Angeli, Milano.
- Capecchi V., 1982, « Classe operaia e cultura borghese », in AA. VV. *Famiglia operaia, mutamenti culturali, 150 ore*, Il Mulino, Bologna.
- Capecchi V., 1983, *Prima e dopo il diploma, percorsi maschili e femminili*, Il Mulino, Bologna.
- Capecchi V., Pesce A., 1983, « Se la diversità é un valore » *Inchiesta* n° 59-60.
- Ciavatti O., Piccinini M., 1985, *Politiche e strumenti per l'innovazione tecnologica*, Libreria, Parma.
- Comune di Bologna, 1980, *Macchine, scuola e industria*, Il Mulino, Bologna.
- Grefe X., 1984, *Les PME créent-elles des emplois ?*, Economica, Paris.
- Filippucci C., Lugli L., 1985, *I servizi per le industrie in un sistema di piccole imprese*, F. Angeli, Milano.
- Formica P. ed altri, 1982, *Il terziario avanzato nell'area bolognese*, Biblioteca di Analisi, Bologna.
- Fua G., Zacchia C., 1983, *Industrializzazione senza fratture*, Il Mulino, Bologna.
- Lassini A., 1985, *Competitività e cooperazione nel processo innovativo dell'impresa*, F. Angeli, Milano.
- Keeble D., Wever E., 1985, *New firms and Regional Development in Europe*, Croom Helm, London.
- OCDE, 1982, *L'innovation dans les petites et moyennes entreprises*, Paris.
- Piore M.-J., Sabel C., 1984, *The Second Industrial Divide*, Basic Books, New York.
- Poni C., 1982, *Fossi e cavedagne benedicon le campagne*, Il Mulino, Bologna.
- Poni C., 1983, « Premessa alle analisi sulla protoindustria », *Quaderni Storici* n° 52.
- Raveyre M.-F., Saglio J., 1984, « Les systèmes industriels localisés : éléments pour une analyse sociologique des ensembles de PME industriels », *Sociologique du travail* n° 2.
- Regione Emilia Romagna, 1986, *Dall'uguaglianza alle pari opportunità*, F. Angeli, Milano.
- Sabel C., Zeitlin J., 1982, « Alternative storiche alla produzione di massa », *Stato e mercato* n° 5.
- Tassinari G., 1986, *Il sistema industriale dell'Emilia Romagna*, Il Mulino, Bologna.